



COMITÉ DÉPARTEMENTAL HANDISPORT **RHÔNE - MÉTROPOLE DE LYON**

PROCÈS - VERBAL DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE 2024

DU 26 MARS 2024 POUR L'EXERCICE 2023

Ordre du jour :

Assemblée Générale ordinaire

- 1 - Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2023 (exercice 2022).
- 2 - Rapport moral
- 3 - Rapport d'activité
- 4- Rapport financier, comptes 2023 et rapport de l'expert-comptable expliqué par le trésorier et la comptable de la société In Extenso
- 5- Présentation du budget prévisionnel 2024

Assemblée Générale extraordinaire

- 6- Présentation et vote des nouveaux statuts
- 7- Présentation et vote du nouveau règlement intérieur

- 8 - Questions diverses
- 9 - Allocutions

Pointage des clubs à partir de 18H15

Début de la séance : 19H

Fin de la séance : 20h30

Thierry Letinois remercie la ville de Villeurbanne pour la mise à disposition de la salle du CCVA .

Clubs présents et représentés :

- 1 - Association Cadence (10 licenciés, 3 voix) – Simon ANTOINET
- 2 - A.U.V.R Tennis de Table (7 licenciés, 3 voix), Annick MASSET
- 3 - Canoë-Kayak Décines (3 licenciés, 1 voix) – Jules Pineau
- 4 - Club Sportif Charcot section TT Handi (11 licenciés, 3 voix) – Thierry Letinois
- 5 - Cercle des Nageurs du Pays Mornantais (4 licenciés, 1 voix) – Cédric FRONTIERE
- 6 - CPEAVV (9 licenciés, 3 voix) – Pedro Serio Ventura
- 7 - Gones Basket Fauteuil Academy (20 licenciés, 5 voix) – Georges FRUGIER
- 8 - Handisport Lyonnais (202 licenciés, 13 voix) – Michel DUCŒUR
- 9 - Handisport Villefranche / Saône (50 licenciés, 7 voix) – Brice Guillaume
- 10 - Institut Régional Formation Handisport (26 licenciés, 7 voix) – Christian Nicolas
- 11 - Les Relais Kangourous (13 licenciés, 3 voix) – Thierry Letinois
- 12 - Gleize Para Hockey (11 licenciés, 3 voix) - Thierry Letinois
- 13 - Olympic Sport des Sourds de Villeurbanne (98 licenciés, 9 voix), Thierry Letinois
- 14 - Sourds de Vaulx enVelin (11 licenciés, 3 voix) – Youssef Bouri
- 15 - Villeurbanne Natation (3 licenciés, 1 voix)

Clubs Absents :

- 16 Académie d'escrime de Bron (3 licenciés, 1 voix),
- 17 ANTS Association (102 licenciés, 9 voix),
- 18 A.S des sourds de Lyon (77 licenciés, 7 voix)
- 19 A.S. Villeurbanne Cécifoot (22 licenciés, 5 voix)
- 20 Association Valentin HAÛY (28 licenciés, 5 voix),
- 21 A.S de la Cité Scolaire René Pellet (58 licenciés, 7 voix),
- 22 La Dégaine Escalade et Montagne ASMC (10 licenciés, 3 voix)
- 23 La Riposte de Tassin (2 licenciés, 1 voix)
- 24 Les Archers du 9^{ème} (7 licenciés, 3 voix)
- 25 AS ORTF Rhône section cyclisme (3 licenciés, 1 voix)
- 26 ASUL Lyon 8eme tennis de table (4 licenciés, 1 voix)
- 27 Cercle Associatif Rhônalpin Gay Omnisport (4 licenciés, 1 voix)
- 28 Cercle Yachting à voile du Grand Large (5 licenciés, 1 voix),
- 29 Lyon Athlétisme (15 licenciés, 3 voix)
- 30 Lyon Basket Fauteuil (31 licenciés, 5 voix)
- 31 Lyon Natation Métropole (4 licenciés, 1 voix)
- 32 Masque de Fer Lyon (10 licenciés, 3 voix)
- 33 Monqui Pong (3 licenciés, 1 voix)
- 34 ODYNEO (36 licenciés, 5 voix),
- 35 Racing Club Bron Décines natation (7 licenciés, 3 voix)
- 36 Tandem Club Rhodanien (37 licenciés, 5 voix)
- 37 Tennis de Table de Gerland (11 licenciés, 3 voix),
- 38 UNADEV Auvergne Rhône-Alpes (47 licenciés, 7 voix).
- 39 Vaulx en Velin Natation (3 licenciés, 1 voix)

Le quorum est atteint (15 clubs présents ou représentés, soit 478 licenciés sur 1206 et 65 voix sur 145), l'Assemblée Générale est déclarée ouverte.

Salarié :

présent : Camille KRAMER

Comité Directeur

présents : Simon ANTOINET (trésorier), Georges FRUGIER, Thierry LETINOIS (président), Gérard MUELAS (secrétaire).

Excusés : Gérard AURAY, Eric DREVET , René DEVINANT, Jean-Claude BERNARD, Hervé MUNOZ

Invités présents et représentés :

Ville de Villeurbanne : Agathe FORT- Adjointe à la Ville de Villeurbanne
Ligue Auvergne Rhône-Alpes Handisport : Christian NICOLAS - président
CDOS Rhône - Métropole de Lyon : Pierre Mathieu – référent Handisport
2 interprètes en langue des signes : de la société MMB
L'Inspection Académique : Paul BOUVARD

Invités excusés :

Ville de Villeurbanne : M. le Maire Cédric Van Styvendael.
Ville de Lyon : Julie Nublat-Faure Adjointe aux Sports – à la Vie associative – à l'Éducation populaire et aux Grands événements sportifs
Département du Rhône : Christophe Guilloteau -Président et Caroline Maïga – directrice développement culturel et sportif du territoire.
La Région AURA : Sandrine Chaix - Vice-présidente déléguée au handicap, à l'action sociale et aux violences faites aux femmes

1-Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2023 (exercice 2022).

Approuvé à l'unanimité

2- Rapport moral (voir annexe).

Lu par Thierry qui énumère aussi les résultats sportifs 2023.

Approuvé à l'unanimité

3 - Rapport d'activités (voir annexe).

présenté et expliqué par Camille

Approuvé à l'unanimité

4 - Rapport financier, Comptes 2023 et rapport de l'expert comptable (voir annexe).

Les Rapport financier et le powerpoint de l'expert comptable sont présentés par Stéphanie Molle la comptable de la Société In Extenso et Thierry Letinois.

A la suite de la présentation des comptes, nous demandons à l'Assemblée d'affecter l'excédent de 13 276,52 € au fonds de réserve.

Adopté à l'unanimité

5 - Présentation du budget prévisionnel 2024 (voir annexe)

Budget prévisionnel qui s'élève à 70 200 € , quelques postes en augmentation pour les 50 ans du Comité et les 30 ans de Handi'enfants que l'on souhaite organiser en même temps.

A la suite de la demande de Gérard Muélas, Thierry Précise qu'un budget prévisionnel de 20 000 € est prévu pour l'organisation de ces 50 ans.

Ouverture de l'Assemblée Générale extraordinaire

6 - Nouveaux statuts

Ces statuts ont été déposés sur le site via un lien envoyé à tous les clubs afin que chacun puisse lire ce document avant l'Assemblée.

Tous les articles changent avec une dénomination par article.

Nous avons dans les statuts 28 articles.

Les nouveaux statuts sont divisés en 8 titres et 31 articles :

TITRE I

BUT ET COMPOSITION

- Article 1 – Missions & Durée & Siège
Dont un changement de dénomination du Comité qui porte maintenant le nom suivant :
Comité Départemental Handisport Rhône -Métropole de Lyon
et le sigle **CDH** .
(change et remplace les articles 1 et 7)
- Article 2 : Composition (changement)
- Article 3 : Perte de qualité de membre & sanctions disciplinaires (change et remplace l'article 5)
- Article 4 : Organisation interne (change et remplace l'article 18)
- Article 5 : Actions (change et remplace l'article 6)

TITRE II

PARTICIPATION A LA VIE DEMOCRATIQUE DEPARTEMENTALE

- Article 6 : La Licence (change et remplace l'article 3 et suppression de l'article 4)
- Article 7 : Les autres titres de participation (ATP) (nouveau)

TITRE III

ORGANISATION DEPARTEMENTALE

L'ASSEMBLEE GENERALE

- Article 8 : Composition de l'Assemblée Générale
- Article 9 : Calcul des voix & Modalité de vote (change et remplace l'article 8)
- Article 10 : Convocation (change et remplace l'article 9)
- Article 11 : Compétences & Missions (change et remplace l'article 9)
- Article 12 : Compétence Exclusive
- Article 13 : Publicité et travaux

TITRE IV

Le COMITÉ DIRECTEUR et le PRESIDENT

- Article 14 : Composition (change et remplace les articles 2, 10 et 13)
- Article 15 : Modalités d'élection (change et remplace l'article et 10)
- Article 16 : Missions (change et remplace l'article 12)
- Article 17 : Contrôle du Comité Directeur par l'Assemblée Générale (change et remplace l'article 11)
- Article 18 : Election du président du CDH (change et remplace l'article 14)
- Article 19 : Missions du président (change et remplace l'article 16)
- Article 20 : Durée des mandats & vacances du président (change et remplace l'article 17)
- Article 21 : Le Bureau Directeur (change et remplace l'article 15)

TITRE V

AUTRES ORGANES DEPARTEMENTAUX

- Article 22 : Commission de surveillance des opérations électorales
- Article 23 : Organisme disciplinaire (change et remplace l'article 27)
- Article 24 : Commission des officiels
- Article 25 : Comité d'Ethique

TITRE VI

DOTATION ET RESSOURCES ANNUELLES

- Article 26 : Ressources (change et remplace l'article 19)
- Article 27 : Comptabilité (change et remplace l'article 20)

TITRE VII

MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

- Article 28 : Modification (change et remplace l'article 21)
- Article 29 : Dissolution (change et remplace les articles 22 et 23)

TITRE VIII

SURVEILLANCE ET PUBLICITE

- Article 30 : Information des autorités de tutelle (change et remplace les articles 24 ,25,26 et 28)
- Article 31 : Publicité

1 Abstention (AUVR) et 14 clubs "pour".
Les nouveaux statuts sont adoptés.

7 - Nouveau règlement intérieur

Ce règlement intérieur a été déposé sur le site via un lien envoyé à tous les clubs afin que chacun puisse lire ce document avant l'Assemblée.

1 Abstention (AUVR) et 14 clubs "pour".
Le nouveau règlement intérieur est adopté.

8 - Questions diverses
Pas de questions

9 - Allocutions

Tous sont heureux de collaborer avec le Comité et souligne la valeur du travail accompli.

A Villeurbanne le 10 juin 2024

Gérard MUELAS
Secrétaire



Thierry LETINOIS
Président

